L'intervention du service social des ministères pour écouter, informer, conseiller, accompagner, orienter et rechercher des solutions

POUR QUI ? POURQUOI ?

Tous les agents, car chacun peut à tout moment être confronté à une situation difficile ou inhabituelle

Dans sa vie personnelle et familiale

- Logement (recherche, difficultés de financement, sinistres…)
- Santé (conséquences sociales et administratives)
- Famille (séparation, parentalité, décès, vieillissement des parents…)
- Budget (perte de revenu, frais exceptionnels, endettement…)

Dans sa vie professionnelle

- Articulation des droits statutaires (congés maladie, retraite,…)
- Changements dans le service
- Relations interpersonnelles
- Mutation
- Départ à la retraite

COMMENT ?

La rencontre de l'assistant(e) de service social vous garantit

- **Une écoute active**
  pour réaliser un bilan de votre situation en prenant en compte votre singularité et votre environnement quotidien
- **Une aide à la réflexion**
  pour vous permettre de prendre les décisions les mieux adaptées à votre situation
- **Un soutien**
  dans vos démarches pour vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions appropriées en vue de la résolution des difficultés

En cas de maladie ou d'évènement grave signalé par les services RH, l'assistant(e) de service social pourra prendre directement contact avec vous pour vous proposer son soutien.

Dans l'intérêt de l'agent, et avec son accord, l'assistant(e) de service social travaille en partenariat

DÉONTOLOGIE & SECRET PROFESSIONNEL

Toutes les démarches se feront dans le respect du secret professionnel.
Articles 226-13 et 226-14 du Code pénal

L'assistant(e) de service social travaille en toute confidentialité dans le respect de votre vie privée et de vos choix.

QUI CONTACTER ?

NOM	
TÉLÉPHONE	
PORTABLE	06 68 23 78 27
MAIL	

OÙ LA RENCONTRER ?

Dans son bureau :
Lors de ses permanences :

Si nécessaire et avec votre accord, l'assistant(e) de service social peut vous rencontrer sur votre lieu de travail, à domicile ou en établissement de soins.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires à l'adresse suivante :

Alizé/Vie quotidienne/action sociale/Je recherche ma délégation départementale d'action sociale

SG
Ressources humaines
Secrétariat général

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRES ÈCONOMIQUES ET FINANCIERS

LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

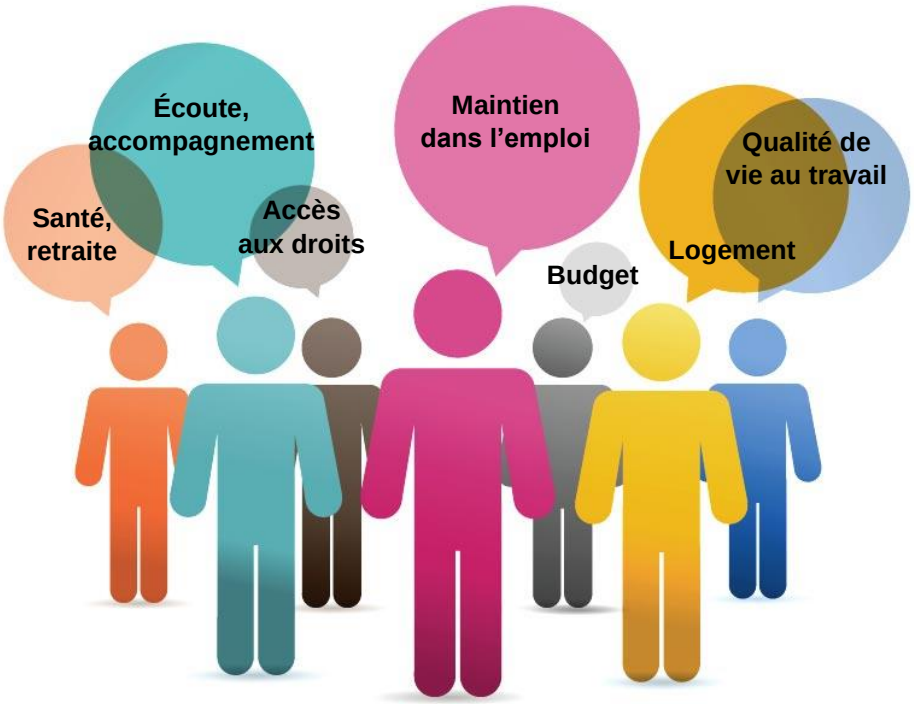

Un accompagnement au service des agents